

# Loi, règles, transgression et sanction

Extraits de l'article d'Elisabeth Maheu : « Sanction, contrainte et non-violence »,  
in : **Alternatives Non Violentes n° 125**, hiver 2003, pp 3-8

**La loi** est l'outil de la non-violence par excellence :

- **Fonction psychologique** : elle m'aide à me structurer et à échapper à mon désir de toute-puissance
- **Fonction politique** : elle traduit des valeurs universellement acceptables, comme la garantie d'un espace de liberté et de dignité pour chacun
- **Fonction sociale** : elle organise et formalise les distances, les liens, les statuts pour prévenir les prises de pouvoir sauvages

**Les règles** sont comme des petites lois (même nature et mêmes fonctions que la loi)

- **Fonction pédagogique** : elles régissent les préoccupations quotidiennes
  - *non-négociables* : je ne les choisis pas lorsque j'arrive quelque part
  - ou
  - *négociables* : co-élaborées en groupe, occasions d'exercer un rôle de citoyen

*« Les règles du jeu sont d'abord faites pour jouer.  
Les faire respecter avec autorité, c'est autoriser chacun à jouer. »*

**Comment faire respecter les règles ?**

- En premier lieu, par la parole, qui explique, rassure, dit fermement limites et valeurs
- Parfois la parole n'est pas entendue, la **contrainte** s'impose (passage à l'acte)

**Transgression et sanction**

La **transgression** est plus qu'une « envie de », une intention ; elle est un passage à l'acte. Il est important que la **sanction** soit elle aussi un **passage à l'acte**. (...) Pas un acte vengeur et destructeur, mais un acte qui se veut **constructif**. Un acte qui signifie : « Là tu avais une limite, tu l'as transgressée, on met en place quelque chose. » On oppose un acte qui permet la **réparation**. Qui permet la **déculpabilisation**. Un acte qui permet la **réinsertion**. (...)

L'objectif n'est **pas de blesser ou de faire de la peine**. Ce n'est pas la souffrance infligée qui rend la contrainte efficace. La souffrance engendre colère et peur. Il ne s'agit **pas pour l'adulte de soulager son trop-plein de colère**. L'objectif de la sanction, ce n'est **pas non plus d'éviter à tout prix d'être désagréable**. La sanction peut être vécue comme très « gênante » par le sanctionné, mais ce n'est pas cette gêne qui est l'objectif. Et une sanction plaisante, agréable à réaliser peut quelquefois parfaitement remplir sa fonction.

Dans la transgression, il y a violence et souffrance. Dans la réponse à cette violence par la sanction, la violence « zéro » n'existe pas. Le fait que l'intention de l'adulte ne soit pas la violence n'implique pas que l'enfant le perçoive ainsi. L'important est de **faire globalement baisser le niveau de violence, en réintroduisant de la parole et du sens**.

<b>En bref, la transgression = trois responsabilités</b>	<b>Donc la sanction = trois contraintes</b>
Un dommage à quelqu'un (responsabilité civile)	Obligation de réparation (concrète, compensatoire ou symbolique) ou mise hors d'état de nuire
Une loi, une règle bafouée (responsabilité pénale, juridique)	Privation momentanée d'un droit dans le groupe (droit lié à la règle bafouée). Travail de compréhension de la règle et de ce qu'elle permet au groupe
Un message (responsabilité de l'auteur sur sa vie) : pourquoi cet acte ? pour répondre à quel besoin ?	Contrainte de réflexion : mettre des mots sur les intentions, les motifs, les malaises ayant entraîné le comportement : « comment en est-on arrivé là ? » et « quelles sont les conséquences de cet acte ? »

« Parler la loi, user de la parole et oser la sanction, cela prend du temps. **Le temps de ritualiser.** Le rituel apporte la distance nécessaire et la symbolique où pourra s'inscrire la restauration du lien. La transgression a révélé un conflit. Par la sanction éducative, ce conflit est devenu **opportunité de progrès pour tous**, c'est-à-dire avec un bénéfice pour chacun : victime, auteur, groupe. On peut parler de transformation positive de la transgression. »

## La transgression : réponses en trois actes et quatre étapes

*Dans la rencontre éducative, comme dans toute rencontre, chacun est responsable d'une partie du chemin*

	<i>Apprendre la responsabilité civile</i>	<i>Apprendre la responsabilité pénale</i>	<i>Apprendre la responsabilité sur sa vie</i>
<i>L'éducateur exerce une contrainte</i>	Réparation Contrôle	Travail sur la règle Privation d'un droit	Interpellation Le temps de la rencontre
<i>L'éducateur accompagne</i>	Proposition de médiation	Accès au sens de la règle	Ecoute Proposition d'aide
<i>L'intéressé s'implique</i>	Médiation acceptée... ou retrait Refaire ensemble Réconciliation	Nouveau contrat ou nouveau choix	Prise en charge de son problème Demande d'aide
<i>Le groupe est impliqué</i>	Espaces de régulation	Réaffirmation ou réajustement de la règle	Solidarité Aide (≠ Assistance)
<i>...pour, autant que possible,</i>	Restaurer la relation entre auteur et victime	Restaurer la relation entre auteur et groupe	Restaurer la confiance en soi de l'auteur